

AG CRCI du 12 mars 2010
Point sur la réforme des CCI
Extrait de la Déclaration des Présidents
Des CCI Essonne et Seine-et-Marne

Messieurs les Présidents,
Chers Collègues,

Depuis maintenant quasiment deux ans, une nouvelle réforme de nos Chambres est en cours d'élaboration. C'est une demande du Gouvernement dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques. Nous souhaitons comme le Gouvernement réaliser des économies tout en offrant un meilleur service à nos entreprises, qui sont, nous ne l'oublions pas, nos électeurs, nos principaux clients et notre principal financeur à travers les ressources fiscales qu'elles nous versent et le prix des prestations qu'elles acquittent.

Avec un taux de pression fiscale moitié moindre que la CCI de Paris et sensiblement inférieur à la moyenne nationale, nos chambres sont convaincues que le projet, loin de générer des économies pour nos entreprises, se traduirait par un alourdissement de leurs charges.

Ainsi, si nous sommes d'accord sur l'objectif, il eut sans doute été plus judicieux de discuter plus sérieusement des moyens à utiliser pour l'atteindre.

Les CCI Essonne et Seine-et-Marne ont toujours joué le jeu de la concertation et ont soutenu la proposition de réforme, même si nous avons toujours été conscients des difficultés de mise en œuvre qu'elle engendrerait, en particulier en Ile-de-France. Nous avons toujours été solidaires du réseau consulaire, même si nous déplorons le manque de transparence qui a présidé à cette réforme. Nous arrivons à la fin du processus d'élaboration de cette réforme puisque le texte sera discuté au Parlement dans les semaines qui viennent, et c'est une des premières fois, pour ne pas dire la première fois, que cette question est inscrite à l'ordre du jour de notre Assemblée. Et encore, il a fallu que nous le demandions !

Aujourd'hui, il semblerait qu'au nom d'une exception francilienne que les autres CCI de France auront peut-être du mal à comprendre, on veuille nous imposer une Chambre unique composée de 8 délégations qui ne seraient que des services gérés de la grande maison mère, sans personnalité morale, avec une autonomie « raisonnable ».

Soyons factuels. Nos deux Chambres se situent respectivement aux 6^{ème} et 8^{ème} rang national en termes de bases de taxe professionnelle. A titre de comparaison, chacune de nos deux Chambres possède à elle seule le potentiel économique de certaines régions françaises, et représentent ensemble près de 20 % du potentiel économique de la région. Géographiquement, nos deux départements constituent les 2/3 du territoire de l'Ile-de-France. Le système qu'on ose envisager est donc purement technocratique, économiquement aberrant, et politiquement inacceptable pour nos élus, que ce soit ceux des CCI ou les élus politiques de nos départements. Il porte en germe la mort des Chambres de Commerce et d'Industrie territoriales.

Nous n'avons pas l'intention de polémiquer pendant des mois, au mépris de nos entreprises, de nos élus, et de nos collaborateurs, nous préférons être constructifs.

Nous pouvons accepter certaines choses, d'autres sont purement inacceptables : la capacité d'initiative de nos Chambres et l'adéquation de nos moyens aux spécificités de nos territoires ne sont pas négociables.

Notre position est simple : la réforme, toute la réforme, rien que la réforme.

Le document cadre de la réforme des CCI adopté par l'Assemblée Générale de l'ACFCI et repris par le projet de loi soumis à l'Assemblée Nationale, prévoit que les CCI de territoire sont des établissements publics de l'Etat. Il n'y a aucune justification à ce que nos Chambres soient privées de la personnalité morale.

Nous sommes fatigués de l'hypocrisie qui règne dans cette Assemblée, et choqués de la futilité des débats qui y sont menés alors que nos entreprises sont confrontées à une situation financière dramatique et à une concurrence mondiale exacerbée. Nous ne participerons donc pas à la suite de cette Assemblée Générale et par conséquent nous ne voterons pas le budget primitif 2010.

Pour reprendre une discussion qui un jour ou l'autre s'imposera, nous devons au préalable recevoir les preuves d'un authentique respect des élus et des entreprises qui jusqu'à présent a fait défaut.

Président de la CCI Essonne
Président de la CCI Seine-et-Marne